



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 1 du 28 août 2018



### Campagne 2018-2019



#### A retenir cette semaine :

##### **Colza**

- Les levées (et les semis) du colza sont retardées du fait de la sécheresse. Hétérogénéité des stades selon la localisation des quelques orages.
- Mise en place des pièges dans les parcelles semées pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Présence de petites altises dans certaines parcelles (bordures).

##### **Tournesol et colza**

- Début de moisson

Colza p 02

Tournesol p 07

Soja p 08



### Réseau 2017-2018

Le réseau BSV Bourgogne-Franche-Comté est actuellement en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 9 parcelles.

### Stades des colzas

Les semis ont commencé début août et se poursuivent encore aujourd'hui. Généralement, les semis datant d'avant le 10/08 sont entre 2 et 4 feuilles, ceux d'après le 10/08 sont en cours de levée. La régularité de la levée dépend des orages reçus. Les colzas semés après le 20/08 n'ont pas encore levé. Enfin, avec la sécheresse qui perdure, on estime à 10-15% la surface encore non semée.

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 28/08/2018
BAIGNEUX-LES-JUIFS	21	Mélange de lignées	16/08/2018	A : Cotylédons étalés
CHATILLON-SUR-SEINE	21	PICTO + ES MAMBO + BIRDY + PAMELA + LOHANA + ARCHITECT	05/08/2018	B2 : 2 feuilles vraies
MENESBLE	21	ES MAMBO	16/08/2018	A : Cotylédons étalés
SAVIGNY-LES-BEAUNE	21	ES MAMBO + PAMELA + ADRIANNA + ES ALICIA	23/08/2018	Semis
TAILLY	21	Inconnue	21/08/2018	Semis
SAINT-LOTHAIN	39	Inconnue	23/08/2018	Semis
MONTIGNY SUR CANNE	58	ES MAMBO	11/08/2018	B2 : 2 feuilles vraies
SURGY	58	DIFFUSION	10/08/2018	A : Cotylédons étalés
LEZINNES	89	Mélange	06/08/2018	B4 : 4 feuilles vraies



Levée hétérogène, semis du  
16/08,  
(E. Bizot, CA89)



Colza, apparition de la 2<sup>ème</sup> feuille, semis du  
12/08,  
(L. Gauthier, CA89)



Colza à 3-4 feuilles, semis du  
07/08,  
(E. Bizot, CA89)

### Mise en œuvre des pièges

**Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.**

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

#### Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.



### Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)



Photo L. Jung, Terres Inovia

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme « posée » sur la végétation.

### Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.



## Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard vers la mi-septembre.

### Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm



Petite altise noire et morsures sur colza.

(E. Joudelat, CA89)



Petite altise bicolore sur 1ère feuille émergente de colza.

(H. Martin, Seine-Yonne)

**Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles

**Seuil de nuisibilité** : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

**La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.**

**Dans les zones ou des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.**

### Observations :

4 parcelles signalent la présence de morsures d'altises, notamment en bordure. Mais aucune n'atteint le seuil de nuisibilité.

Parcelles	% de surface foliaire détruite (parcelle entière)	% de plantes avec morsures (parcelle entière)
	Seuil >25%	Seuil >80%
LEZINNES (89)	/	33 %
MONTIGNY SUR CANNE	/	25 %
CHATILLON-SUR-SEINE (21)	5 %	10 %
BAIGNEUX-LES-JUIFS (21)	5 %	10 %



**Analyse du risque :**

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, et qui ont du mal à se développer du fait des conditions sèches, le risque est moyen. Surveiller les bordures de parcelles en priorité. La vigilance est de mise, d'autant plus que les altises étaient fortement présentes à la récolte et sur les repousses de colza.



**Limaces**

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque diminue lorsque la levée et l'atteinte du stade 4 feuilles se font rapidement.

Le risque est accru sur sol avec résidus pailleux et fraîcheur.

**Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

**Seuil de nuisibilité** : il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

**Observations :**

Les parcelles de MENESBLE (21), de MONTIGNY SUR CANNE (58) et de SURGY (58) signalent un début d'attaque : respectivement 2,5 et 5 % de la surface foliaire détruite.

**Analyse du risque :**

Le risque est faible actuellement.

Maintenir la vigilance après les épisodes pluvieux, en particulier dans les parcelles avec beaucoup de résidus pailleux.



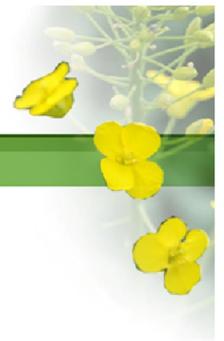
**Adventices**

Les pluies orageuses ont été favorables aux repousses de céréales, qui peuvent dans certaines parcelles, concurrencer les colzas.



Colza à 3 feuilles avec repousses d'orge  
(E. Bizot, CA89)





Pas de parcelles observées cette semaine.

### Stade des tournesols

Les récoltes ont débutées. Les stades s'échelonnent entre M1.1 (Capitule vert-jaune et graine à 50% d'humidité) et M4 (Maturité : graine à 10% ou moins d'humidité, capitule brun / noir).



Tournesol au stade M1.3 (capitule jaune, graines à 30% d'humidité) - Encore trop tôt pour la récolte

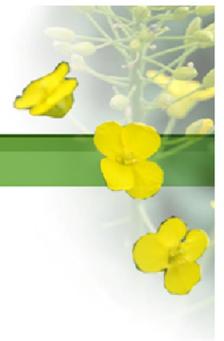
(E. Joudelat, CA89)



Tournesol au stade M4 (capitule brun/ noir, graines à 10% d'humidité) – Prêt pour la récolte

(E. Bizot, CA89)





3 parcelles observées cette semaine : FAUVERNEY (21), SAINT-LOTHAIN (39) et RECANOZ (39)

### Stade du soja

Stade R7 : 1<sup>ères</sup> gousses mûres

Quelques parcelles ont été récoltées dans le Jura.



Soja au stade R7 (E. Joudelat, CA89)

Localement, des fortes populations de punaises vertes sont observées en plaine dijonnaise, avec potentiellement un impact sur la qualité des récoltes.

Le soja est actuellement hors des périodes d'intervention (environ mi-juillet / mi-août).

A noter que ce ravageur est plutôt habituellement observé dans le sud-ouest de la France.



Punaises vertes sur soja (D. De Fornel, Terres Inovia)



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 1 du 28 août 2018



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'Agriculture, en cliquant [ici](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement